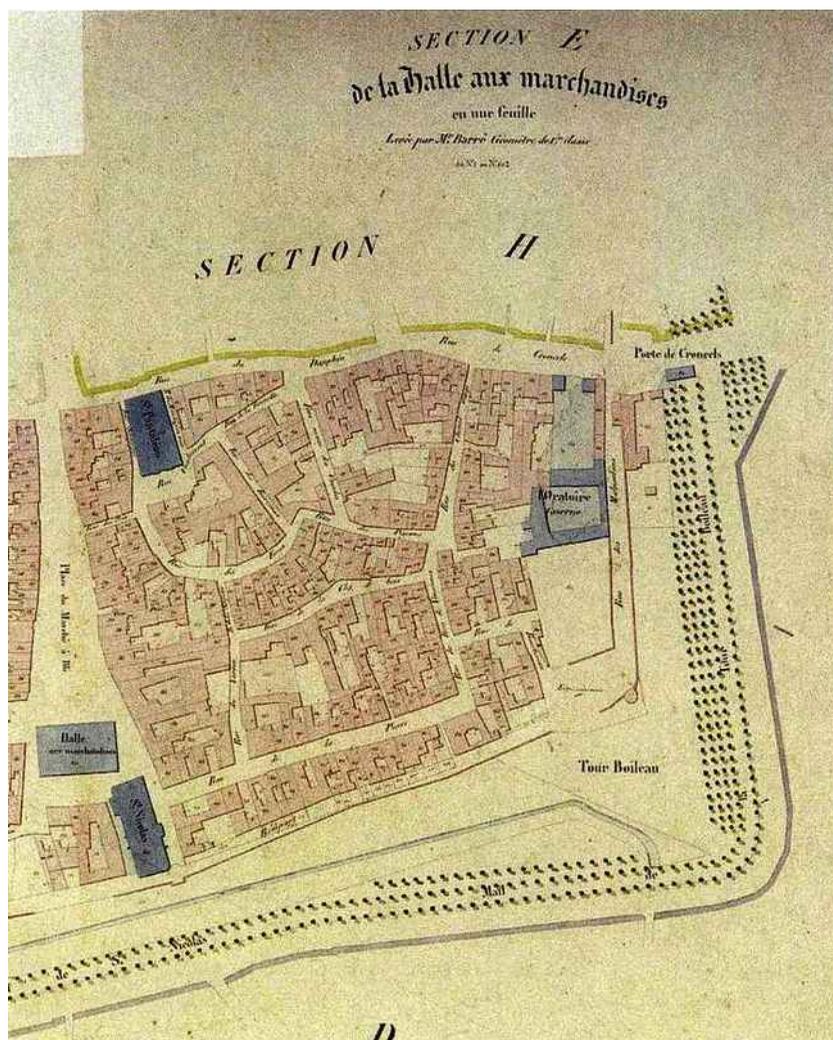


Les campagnes de construction de l'église Saint-Pantaléon de Troyes : architecture et vitrail (1508-1745)

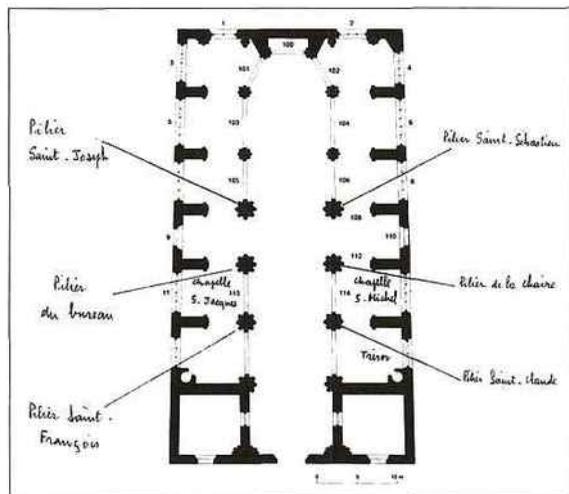
par Danielle Minois

L'église Saint-Pantaléon est située dans le quartier de Croncels (1). Son chevet, plat, longe la rue de Turenne. Elle est bordée au nord par une ruelle, la rue de la Synagogue, au sud, par la Place du Marché aux Noix,



elle-même très étroite. Sa façade occidentale domine une petite place de l'autre côté de laquelle se trouve l'Hôtel de Vauluisant. Citée dès 1189 comme dépendance de l'église Saint-Jean-au-Marché (2), il est possible qu'elle ait été bâtie sur l'emplacement d'une ancienne synagogue (3). Le nom lui-même de la rue de la Synagogue en témoignerait. L'église n'est devenue paroisse autonome qu'en 1715 (4). Tout comme Saint-Jean, son église-mère, elle était à la collation de l'abbaye Notre-Dame-aux-Nonnains qui n'avait pas accepté la séparation proposée par l'évêque Hervée en 1223 (5).

Plan du quartier de Croncels
autour de Saint-Pantaleon
(Plan de 1839, Archives municipales de Troyes).
(Cliche Daniel Le Neve)



Plan au sol avec les noms des piliers tels qu'ils sont dans les archives du XVII^e siècle

(Cliche Dan et Le Neve)

L'église a un plan compact rectangulaire avec chevet plat et transept. À l'exception de la travée occidentale, le vaisseau central est bordé de deux collatéraux étroits sur lesquels s'ouvrent des chapelles peu profondes. Ses piliers ondules, qui évoquent ceux du massif occidental de la cathédrale conçus par Martin Chambiges, rappellent que le premier maître maçon de Saint-Pantaleon, Jean I Baily, était aussi maître maçon de la cathédrale au début du XVI^e siècle et qu'il a collaboré avec l'architecte parisien. Les grandes arcades sont en arcs brisés. Elles sont surmontées par une corniche en forte saillie munie d'une balustrade en fer qui établit une nette division entre les deux grandes campagnes de construction, les parties hautes étant caractérisées par d'immenses baies en plein cintre occupant tout l'espace entre les retombées et donnant à l'église une luminosité extraordinaire. Si le vaisseau central est recouvert d'une voûte lambrisée, les collatéraux et les chapelles déploient une grande diversité de couvertures en pierre : ogives, liernes et tiercerons, caissons, clefs de voûtes pendantes ou clefs plates.

Lieu de culte, l'église Saint-Pantaleon est aussi un véritable musée de sculpture troyenne. De nombreuses statues ornent les piliers du vaisseau central sur deux niveaux superposés, mais il n'est guère de chapelles qui n'en soient aussi décorées. D'autre part, bien que plusieurs verrières aient disparu, elle est un haut-lieu de la peinture sur verre troyenne. S'y déploient des vitraux peints pour la plupart en grisaille, dont la pose et le style suivent avec cohérence les deux grandes campagnes de la construction architecturale.

Le but de cet article est de retracer, à partir des archives de la paroisse qui nous sont parvenues, l'histoire du chantier de l'église depuis le début du XVI^e siècle jusqu'au XVIII^e, époque à laquelle l'édifice a pris la

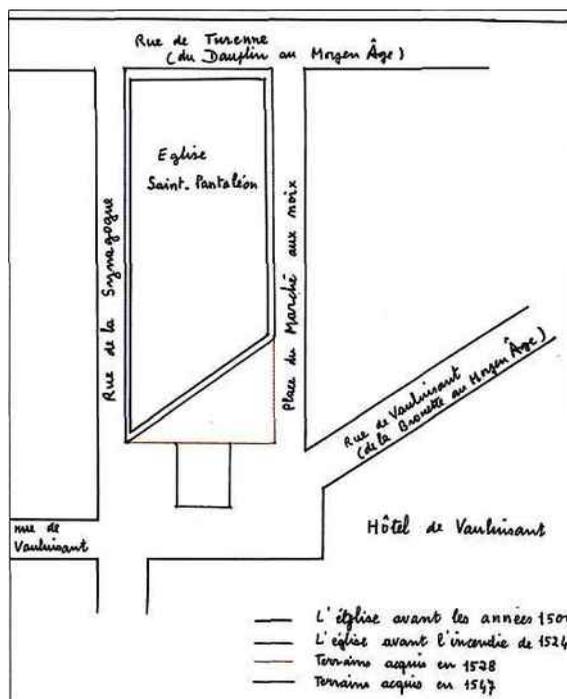
physionomie que nous lui connaissons maintenant. Les recherches ont dévoilé de nombreux éléments qui n'avaient pas encore été publiés. Leur abondance a nécessité des choix et c'est ainsi que, malgré son intérêt, l'histoire du clocher au XVII^e siècle a été écartée.

L'église à la veille de l'incendie de 1524

L'église primitive, en pans de bois et torchis, avait une forme irrégulière. Duhalde donne en 1753 les dimensions de l'édifice, sans préciser ses sources : toutefois (6) au nord, sa longueur était de l'ordre de 113 à 114 pieds (7) au sud environ 84 pieds, à l'est 44 pieds. À l'ouest, la façade n'était donc pas perpendiculaire aux faces latérales et formait une pointe de 54 pieds sur laquelle était placée la tour du clocher (8). Cette église fut placée au cours du premier quart du XVI^e siècle à un édifice en pierre qui enveloppa progressivement l'ancien bâtiment démolé au fur et à mesure des travaux. La date du commencement des travaux n'est pas connue du fait que les lacunes des registres de comptes de la fabrique qui ne sont conservés qu'à partir de 1508-1509. À cette date, le chantier conduit par le maître maçon Jean I Baily (9) était amorcé depuis peu (10). Les travaux débuteront par le chœur pour se poursuivre par la nef.

La construction du chœur

Début août 1508, les grandes arcades du chœur lancées sur trois travées s'ouvraient sur des collatéraux



Plan des agrandissements successifs de l'église

(Cliche Daniel Le Neve)

étroits bordés de six chapelles fondées par de riches bourgeois, dont les chapelles Molé et Dongny respectivement au nord et au sud de la première travée du chœur (11). Il est probable que le voûtement de la chapelle Molé était en cours puisque, entre mars et mai 1509, le charpentier Jean Oudot l'étaya et en « retourna » le cintre (12). D'autres chapelles élevées à cette époque ne sont pas localisables. Jacquinet le tailleur réalisa des gargouilles pour la chapelle des Rois (13) et le serrurier Jean Vernier fit deux châssis de fer pour « faire des fenêtres » dans les chapelles Jean Larcher et Laurent du Molinet, indices de la pose prochaine de verrières (14). Des baies dépourvues de vitraux furent bouchées par des parois végétales faites de bois et de paille (15). Début 1510, le valet de Jean Bailly et Maurice Favereau taillèrent des pierres pour construire un escalier, une « vis », dans une tourelle (16). Après la pose de la charpente du chœur (17), suivie de celle de sa couverture (18), la construction de sa voûte de pierre commença le 1^{er} août 1510 (19) pour s'achever vers Pâques 1511 (20). Les nervures, dont des liernes, furent fixées par des broches de fer. Le sculpteur Jacques Bachot réalisa une clef de voûte représentant la Vierge. Sculptures et voûtes furent peintes par Jean Copain (21). On entreprit alors la construction des remplages des baies (22). Jean Dongny offrit vingt livres pour la mise en place du réseau de la baie de la chapelle de sa famille (23). La liturgie put alors reprendre dans ce nouveau chœur : une statue en argent de saint Pantaléon fut réalisée par l'orfèvre Remynef sur un patron de Nicolas Cordonnier, tandis que Jacques Bachot fit un patron de reliquaire (24).

La construction de la nef et de la façade occidentale

Il n'est guère possible de suivre l'évolution du chantier entre 1511 et 1516. D'une part, la documentation est lacunaire. D'autre part, les travaux notés ne concernent que l'entretien de l'église. Il apparaît cependant que la construction de la vis a continué. Après des achats considérables de pierre en 1516, les fondations du mur nord de la nef commencèrent le 6 avril 1517 (25) et son élévation débuta après la visite, le 2 juillet 1517, des « gens du roi » auxquels il fut demandé de « passer outre le coing de lad(ite) eglise », ce qu'ils accordèrent (26). Début septembre, on creusa les fondations du nouveau jubé (27) dont la partie supérieure et l'escalier, en bois, furent réalisés par le charpentier Jacques Jacquinet (28). L'ancien jubé fut alors démoli. Les trois piliers nord de la nef furent construits : celui de la chapelle des Fonts et ceux des chapelles Sainte-Catherine et Saint-Jacques (29). Cependant, ces derniers avaient sans doute des fondations insuffisantes puisque l'expertise menée le 9 avril 1518 par Jean de Damas, maître maçon de la cathédrale, Jean I Bailly, Maurice Favereau et le charpentier « Petit Henri » conclut qu'il était nécessaire de les démolir pour en refaire les fondations et les reconstruire (30).

Le chantier, interrompu par la mort de Jean I Bailly début septembre 1518 (31), ne reprit que le 1^{er} juin 1520 après une réunion des marguilliers avec Jean de Damas (32). Martin de Vaulx, maître maçon de l'église Saint-Jean-au-Marché (33), assura la direction des travaux jusqu'au début août, date à laquelle Maurice Favereau prit sa suite (34).

Les fondations de la chapelle Saint-Jacques, la deuxième du côté nord de la nef, avaient été creusées début septembre 1517 (35). Nouvelle chapelle de la famille Dongny, l'une des plus nombreuses et des plus riches de la ville, sa construction fut payée en partie par plusieurs de ses membres, dont Jean, marchand, commis « au gouvernement du sel » de la ville et marguillier de la paroisse, Jacques, marchand qui fut maire de Troyes, et Nicolas, curé de Saint-Jean et conseiller au Parlement de Paris (36). Les dons, suspendus avec la mort de Jean Bailly, reprurent avec le chantier (37). Durant la semaine du 9 au 14 juillet 1521, le cintre de la baie fut posé par le charpentier Jean de Barry (38) et le 15 mars 1522, le torcheur Jean de Courcelles boucha la partie inférieure de la baie avec une paroi provisoire en pan de bois et torchis (39). La deuxième quinzaine d'avril 1522, le serrurier Jean Le Verd livra et posa les barreaux, verges et loquets de fer destinés à la baie de la chapelle, indices de la pose proche de la verrière (40).

Les comptes de la fabrique mentionnent d'autres chapelles de la nef qui ne peuvent être localisées avec certitude. Ainsi, la baie de la chapelle Sainte-Catherine fut-elle cintrée en même temps que celle de la chapelle Saint-Jacques, en juillet 1521 (41). Dans la deuxième quinzaine d'octobre 1521, le torcheur Jean de Courcelles boucha les tympans des baies de plusieurs « chapelles hautes » avec du torchis et, en particulier, la moitié de la baie de la chapelle Pyon dont un serrurier fit les barreaux et les verges avant le 4 novembre en prévision de la pose de la verrière (42). La baie de la chapelle Marguenat reçut une paroi provisoire en torchis en même temps que celle de la chapelle Saint-Jacques en mars 1522. Les comptes de la fabrique sont muets quant à la chapelle Claude I Molé qui pourrait faire face à la chapelle Saint-Jacques sur le côté méridional de la même travée. On peut penser que les frais de maçonnerie, serrurerie, vitrerie furent payés par le donateur, comme ce sera d'ailleurs le cas lors de sa reconstruction après l'incendie. La démolition de l'église primitive en pan de bois, reprise en octobre 1521, se poursuivit jusqu'en août 1522.

La visite des « officiers et gens du roy » du 2 juillet 1517 avait été motivée par la décision des paroissiens réunis en assemblée d'agrandir leur église du côté ouest pour construire une nouvelle façade (43). Trois pieds supplémentaires étant à prendre sur la rue de la Brouette, une autorisation royale était nécessaire, les marguilliers ne voulant causer aucun préjudice ni au roi ni à la « chose publique ». Le lieutenant général au bailliage, Jean Clément, accompagné d'un avocat, du procureur du roi et du receveur du roi Maret, se rendirent sur place à la

demande des marguilliers Colinet Maillet et Claude Alexandre Leur furent associés les voyers du roi et de la ville En leur présence Jean Honnet, « maistre sur le fait de la charpenterie pour le roy notredit Sire audit Troyes », mesura la largeur de la rue entre le « viel pillier de la porte de ladite eglise du costel et par devers la maison de Vauluisant appartenant a Claude Mole, jusques au posteau d'en bas de la porte de la maison dudit Mole » La dimension trouvee etant de seize pieds et deux quarts, il fut estime que la reduire de trois pieds ne gênerait pas l'ordre public La rue en serait même embellie Les marguilliers eurent donc l'autorisation d'agrandir leur eglise et d'en elever la façade aussi haute que bon leur semblerait La date exacte du commencement des travaux de la façade occidentale n'est pas connue La construction etait deja assez avancee en 1523 puisque les deux vis qui sont au fond de l'église etaient pourvues de portes, l'une au mois de mars, l'autre en juillet (44) et qu'en septembre une toiture vegetale etait posee sur le porche precedant le portail de l'église (45) Ses dimensions etaient assez importantes puisque les « couvreurs d'estran » avaient eu besoin de cinq jours pour faire ce travail (46) Tout comme l'ancien clocher, le nouveau dominait probablement la façade Fin novembre 1523, des roseaux furent achetes pour en couvrir la tour (47) Trois cloches nommees Marin, Panthaléon et Nicolas furent baptisees avant Pâques 1524 (48) et le peintre verrier Jean Soudain posa pour 15 sous une verriere a proximite du portail le 10 avril (49) La nouvelle façade construite en pierre a trois pieds en avant de l'ancienne et maintenant la forme en pointe a l'ouest de l'église, etait en voie d'achevment lorsque eclata le grand incendie du mardi 24 mai vers onze heures du soir (50)

La reconstruction de l'église après l'incendie de 1524 : les parties basses (1527-1552)

L'incendie de mai 1524, qui a consume une fraction importante de la ville, a partiellement detruit Saint-Pantaleon en effet, le style des baies basses du chevet et de la façade meridionale du chœur ainsi que celui du portail du transept sud, qui évoquent Martin Chambiges, permettent de penser que ces parties de l'edifice appartiennent aux campagnes des années 1500-1524 Un reamenagement de l'église fut effectue immediatement apres le feu afin d'assurer au mieux la continuite de la vie liturgique il est possible que celle-ci ait ete interrompue quelque temps, mais il est certain que la fête de saint Pantaleon put y être celebree le 27 juillet 1524 Deux cloches avaient pu être fondues, suspendues dans un beffroi provisoire, et baptisees Le menuisier Perresson avait fait un grand autel et des orgues avaient ete apportees sur lesquelles l'organiste Vireloup joua (51) Selon une inscription gravee sur le chevet de l'église (52), les travaux de reconstruction n'ont reellement commence qu'en 1527 Ils sont etroitement lies a la rectification de la rue de la Brouette dite aussi rue Saint-Pantaleon, rue tortueuse qui passait devant la façade de l'église



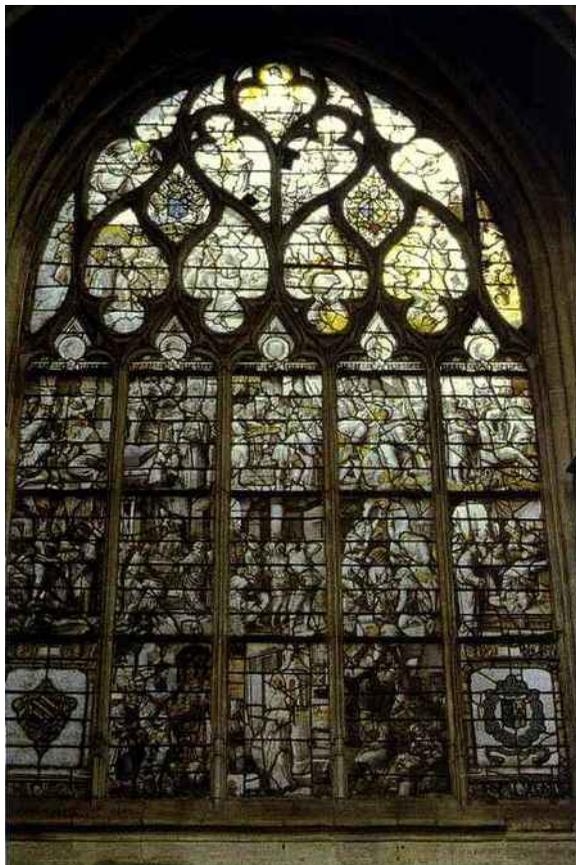
Chevet de la rue de Turenne.

(Cliche Dan et Le Neve)



La porte du transept sud.

(Cliche Dan et Le Neve)



Vue globale de la verrière de la Passion.

(Cliché Daniel Le Neve)

L'agrandissement de l'église

L'église était déjà devenue trop petite, ce qui contraignait de nombreux fidèles à rester dehors ou à aller écouter l'office dans une autre paroisse. Sa reconstruction fut donc l'occasion de l'agrandir une nouvelle fois et de rendre son plan rectangulaire en complétant le triangle de sa partie occidentale. Cette opération nécessitait d'une part que la fabrique fasse l'acquisition de terrains contigus à l'édifice et appartenant à plusieurs bourgeois troyens, d'autre part que la rue de la Brouette soit déplacée et rendue rectiligne. L'autorisation du roi fut accordée par une lettre patente datée du 27 juin 1528 (53). François I^{er} ordonnait à son bailli de donner satisfaction aux paroissiens, au besoin en contraignant ceux qui s'y opposaient par voie de droit, tout en faisant passer la rue sur l'emplacement qui conviendrait le mieux et en ne lésant pas les propriétaires des terrains et maisons qui la bordaient, mais au contraire en les indemnisant, ce qui ne pouvait avoir lieu qu'après l'intervention d'experts (54).

Sans attendre l'autorisation royale, des arbitres furent nommés par les propriétaires des terrains et des maisons qui longeaient la rue de la Brouette, pour « veoir, estimer et avalluer ce qu'il conviendrait de prendre, avancer ou reculer tant en longueur que largeur de la rue Saint Panthaleon dudit Troyes, pour l'accroissement,

augmentation et reedification de ladite eglise et aussi pour charger et descharger les places et maisons, tant d'un costel que d'autre de ladite rue, des rentes et redevances dont elles sont tenues ». La première lettre d'arbitrage datait du 15 octobre 1527, mais le travail des experts se poursuivit, d'autant plus que Jean Dorigny et les Molé émettaient des réserves qui le bloquaient. Ce n'est que lorsqu'ils y renoncèrent que la sentence finale put être prononcée, le 21 juillet 1528. Jean Dorigny consentit alors à la prolongation et rectification de la rue de la Brouette à condition que les marguilliers de Saint-Pantaléon lui achètent la portion de terrain qui leur était nécessaire, portion « qu'il tient en droit de vyes de l'église Saint-Pierre », donc du chapitre cathédral, et sur laquelle il avait fait des constructions après l'incendie. Il s'engageait à rembourser la fabrique de tous ses frais d'achat et donc à lui céder cette portion de terrain. De son côté, Jean Molé serait dédommagé pour la partie de « sa maison de la Brouette » où étaient alors ses étables, « lequel surfaiz de maison sera et demorera au proffict d'icelle eglise Saint Panthaleon » (55).

La sentence du 21 juillet 1528 prononcée par le prévôt Charles du Plessis, précisait que « l'église Monseigneur saint Panthaleon se fera carrée selon et ainsi qu'elle est commencée et pour parfaire le carré d'icelle eglise, faudra alonger du costel de la ruelle des Noix le pan de muraille d'icelle eglise et la faire de telle longueur que le bout et coing d'icelle muraille neufve de la dicte eglise (...) et se rapporte au carré et esquerre au bout et coing de l'autre costel et ancienne muraille d'icelle eglise qui est selon la ruelle d'entre Claude Molé et ladite eglise, du costel de Guillaume Hennequin, et par ce, sera et demorera toute ladite eglise carree sans a aucun bout d'icelle en rongner ou diminuer » (56).

Le chantier de reconstruction

La reconstitution du chantier n'est pas aisée car les archives de la paroisse présentent d'importantes lacunes de 1525 à 1536 et de 1538 à 1552. De plus, certains commanditaires, tels Claude I Molé et la famille Dorigny, payaient la construction de leur chapelle et traitaient directement avec leurs artisans. Ces dépenses n'apparaissent donc pas dans les registres de la fabrique. Seuls quelques indices sporadiques ou les dates inscrites sur les vitraux permettent de savoir que des travaux sont en cours ou ont eu lieu (57). Enfin, la situation des chapelles n'est pas toujours repérable. À l'exception de la première chapelle Molé et de celles des Dorigny, seules des hypothèses sont possibles.

C'est la datation des vitraux qui permet d'affirmer que la reconstruction de l'église à partir de 1527, selon l'inscription murale du chevet, commença par les chapelles méridionales du chœur relativement épargnées par l'incendie. Leurs verrières, qui sont les plus anciennes de l'édifice, portent les dates de 1531 et 1533 (58). Les chapelles étaient donc achevées avant 1531 et l'extrémité du collatéral sud avant 1533.

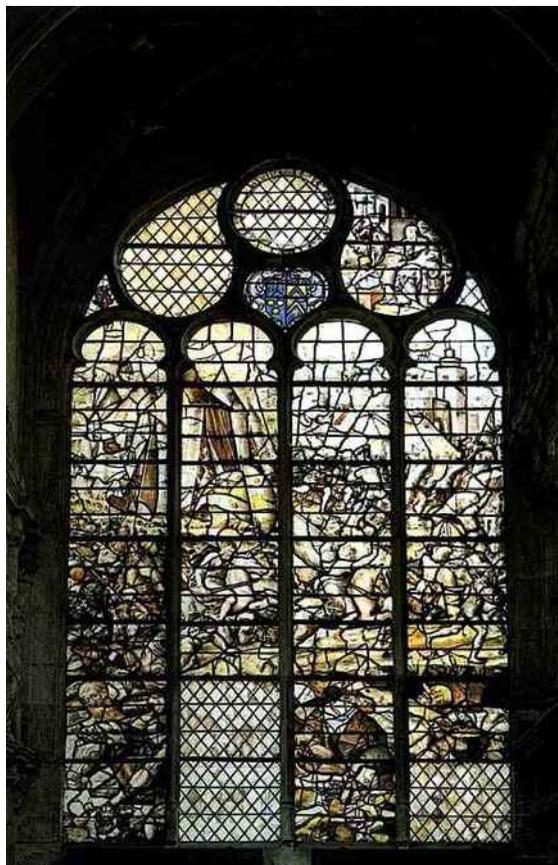
La date de la mort de Maurice Favereau n'étant pas connue, il n'est guère possible de savoir quand

Antoine Dumey lui a succédé. Toujours est-il que c'est ce dernier qui dirigeait les travaux en 1536 et introduisit des modifications architecturales. Les travaux, concentrés pendant deux ans sur les chapelles du bas-côté nord du chœur, se déplacèrent ensuite vers les chapelles de la nef. À l'exception de la baie de la chapelle Saint-Jacques, qui est en plein cintre, toutes les autres sont en arc brisé. Si le tympan de la chapelle de Claude Molé maintient la tradition des soufflets et des mouchettes, les formes des remplages sont modifiées pour les autres baies y compris celles du transept, avec des lancettes trilobées en plein cintre ou des portiques également en plein cintre, et des oculi au tympan.

Dans la deuxième quinzaine de septembre et au début octobre 1536, la chapelle « feu Jehan Molé » (59), première chapelle du chœur côté nord, fut abattue et reconstruite immédiatement (60). Début août 1537, un maçon, Jean Tronchon, commença à travailler aux remplages de la chapelle Michel Drouot (61), chapelle qui pourrait jouter la chapelle Molé vers l'est. Ce travail dura jusqu'au 14 novembre suivant. Aucune verrière n'étant prévue dans l'immédiat, une paroi provisoire en torchis boucha la baie jusqu'au 23 juillet 1538, date à laquelle le verrier Jean Soudain y mit une verrière qui provenait de l'ancienne chapelle « feu Jehan Molé » (62).

En septembre 1537, les comptes font apparaître que la chapelle Claude I Molé (63), peut-être celle qui, sur le côté sud de la nef, joute le transept, était en voie d'achèvement. Les maçons qui y travaillaient eurent besoin d'un instrument de levage pour dresser les échafaudages et les cintres nécessaires à la construction de sa voûte. Madame de Villy, qui commandait les travaux après la mort de son mari, remboursa la fabrique de 35 sous 5 deniers tournois pour le travail du charpentier Jacques Villotte qui avait déplacé la grue (l'engin) et effectué la charpenterie nécessaire (64). De même, elle remboursa 17 livres 6 sous à la fabrique pour les pierres qu'elle lui avait prêtées et qui avaient permis le voûtement de sa chapelle ainsi que pour le travail du charpentier et du couvreur (65). Le réseau de la baie de la chapelle était achevé avant le 14 novembre 1537, date à laquelle la fabrique paya la pierre qui avait servi aux remplages de cette baie ainsi que ceux de la chapelle Drouot (66). Il est probable qu'une verrière était prévue et fut posée peu de temps après.

Le 2 mars 1538, deux petits événements notés dans les comptes de la fabrique indiquent que la chapelle Saint-Jacques, fondée par la famille Dorigny, était en construction : la veuve de Jacques Dorigny (67) manquant de pierre pour la construction de sa chapelle, la deuxième de la nef du côté nord, Guillaume Hennequin, alors marguillier, lui en avait donné qui appartenait à Madeleine Menisson, veuve de Jean II Molé, en lui promettant d'en racheter. En fait, la fabrique n'en racheta pas, mais remboursa Madeleine Menisson (68). Au mois de mai suivant, la fabrique paya une réparation à la toiture de l'église, du côté de la chapelle Dorigny « pour ce que



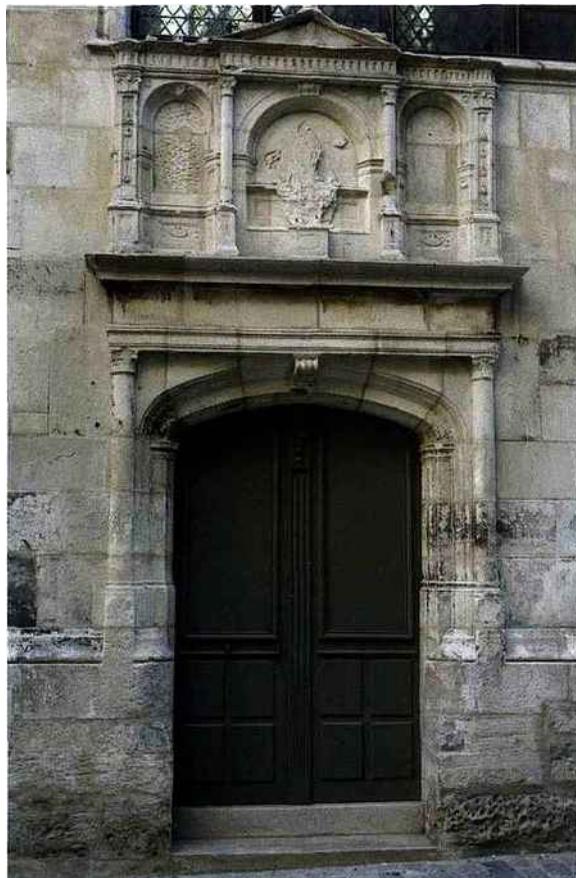
Vue globale de la verrière de saint Jacques.

(Cliche Daniel Le Neve)

les massons dud(it) Dorigny avoyent cassé plusieurs thuilles en plusieurs lyeux » (69), ce qui montre que l'élévation de la chapelle atteignait la hauteur du toit. Peut-être les maçons avaient-ils endommagé la toiture en construisant ses voûtes. Quoi qu'il en soit, l'édification de la chapelle était assez avancée pour que la date « vers 1539-1540 » proposée par le *Recensement des vitraux de Champagne-Ardenne* pour la verrière de la *Bataille de saint Jacques à Clavijo* qui l'éclaire soit plausible (70).

À partir du mois de décembre 1537 jusqu'à la fin juillet 1538, d'importants travaux de voûtement eurent lieu dans la chapelle dite « de derrière » (71), chapelle qui a deux baies et que l'on peut de ce fait identifier à l'ensemble constitué par la travée la plus orientale du bas-côté nord et la chapelle latérale correspondante (72). Le 31 juillet 1538, des feuilles de papier furent achetées pour faire les moules des remplages des deux baies (73). Des verrières furent probablement posées peu après. La datation « vers 1540 » proposée par le *Recensement des vitraux de Champagne-Ardenne* pour la verrière de la *Légende de la Croix* (baie 1) est donc plausible (74).

Si la porte du bras sud du transept appartient très probablement aux campagnes des années 1500-1525, celle du bras nord fut reconstruite après l'incendie. Au lendemain du feu, le menuisier Perresson y avait refait



La porte du transept nord.

(Cliché Daniel Le Neve)

une porte, « le petit huys devers Claude Molé » (75), mais il fallut attendre le mois de mars 1538 pour que le maçon Jacques Chaponet taille le « tabernacle » qui est au-dessus de l'arc surbaissé de la porte (76). Occupant presque toute la largeur de la baie du transept, ce motif décoratif se divise en trois compartiments ; celui du centre, plus élevé, est surmonté d'un fronton triangulaire. Les niches en plein cintre des trois compartiments contenaient des statuètes aujourd'hui disparues : le Christ montrant ses plaies au centre avec, de chaque côté, la Vierge et saint Jean (77).

Les archives, lacunaires de 1538 à 1552, ne permettent pas de retracer l'historique du chantier de l'église pendant cette période. Les quelques registres qui nous sont parvenus après 1552 font état d'ouvrages d'entretien, comme la pose d'un plafond au-dessus du chœur en 1558 (78) et de travaux concernant l'aménagement du cimetière. C'est dire que le chantier de construction des parties basses était achevé, mais il n'est pas possible de préciser à quelle date exactement.

Le nouvel agrandissement de l'église

En 1546, bien qu'elle ne soit pas encore achevée, l'église était déjà considérée comme trop petite pour pouvoir accueillir tous les paroissiens car la population

avait beaucoup augmenté (79). Un nouvel agrandissement était donc indispensable. À cet effet, les marguilliers estimaient qu'il leur faudrait acquérir une portion de la rue de la Brouette qui passait devant l'église, un espace de 377 pieds carrés environ appartenant à Jacques Mauroy et Marie Molé sa femme, et un autre terrain avec maison, de 3 009 pieds carrés trois quart, attenant à cet espace et appartenant également à Jacques Mauroy et Marie Molé, ce dernier terrain faisant l'objet d'une rente annuelle de seize livres envers les religieux de l'abbaye de Vauluisant. Les marguilliers Claude Seneton, Laurent Chantereau et Michel Drouot écrivirent au roi afin que tout soit mis en œuvre pour que les religieux de Vauluisant ainsi que Jacques Mauroy et Marie Molé soient contraints de leur vendre les terrains souhaités et pour que les maire, échevins et habitants de Troyes acceptent de leur céder la portion de rue dont ils avaient besoin, en la déplaçant de la quantité voulue. Par lettre patente du 4 juillet 1546, le roi exprima son accord sur ces opérations foncières et urbanistiques. Cependant, Jacques Mauroy et Marie Molé d'une part, les religieux de Vauluisant d'autre part, contestèrent cette décision et un procès s'ensuivit dont la sentence finale eut lieu le 27 juillet 1547 : moyennant paiement « raisonnable », le couple Mauroy devait céder le terrain prévu ; quant aux religieux, une rente devait leur être versée par la fabrique (80). Ces versements annuels eurent effectivement lieu jusqu'en 1564 comme en témoignent les registres des comptes de la fabrique.

Ces nouvelles acquisitions de terrain permirent probablement de construire un porche en bois recouvert d'ardoise devant le portail occidental (81), d'agrandir et d'aménager le cimetière devant l'église, travail qui se déroula jusque vers 1564 environ. C'est Jean Faulchot, alors maître maçon de l'église Saint-Nicolas, qui en exécuta le mur de clôture (82), creusa des tombes dans l'église et fit des pierres tombales (83). On lui doit également une chaire en pierre qu'il fit en 1558 (84) et la réalisation d'un grand autel monumental en 1563-1564 (85).

Les parties hautes du chœur (1635-1641 ; 1660-1662)

Les travaux de maçonnerie (1635-1641 ; 1660-1662)

Une lacune des comptes de la fabrique entre 1629 et 1634 ne permet pas de savoir à quelle date fut décidée la construction des parties hautes du chœur. L'élévation du premier pilier à gauche de l'entrée du chœur avait-elle été réalisée à la suite d'une visite d'experts qui avait eu lieu avant août 1635 (86) ? Elle l'était à coup sûr le 15 juillet 1636 lorsqu'un état de la construction pour la « continuation du travail de lad. eglise » fut établi, puisque ce pilier était cité comme modèle pour l'édification du « pillier de croisée » de droite prévue par le marché passé avec le maître maçon Louis Feuillet (87) : les deux piliers devaient être identiques, mêmes dimensions, mêmes cannelures, mêmes ordres architecturaux des chapiteaux

(corinthien sur la face interne et ionique à l'extérieur). Le contrat comportait également la construction de la corniche faisant le tour du chœur et les piédroits des baies hautes dont les chapiteaux devaient être surmontés d'un entablement. Le travail devait être achevé pour Pâques 1637 pour 750 livres que les marguilliers Nicolas Sorel et Louis Nivelles s'engageaient à payer. Le 28 décembre 1637, Louis Feuillet confessait avoir eu 933 livres 10 sous au total car il avait exécuté plus que ne prévoyait le contrat.

Un nouveau contrat, passé avec le maître maçon le 23 février 1638, était renouvelé le 10 mai 1640, date à laquelle il reconnaissait avoir reçu 3 500 livres, conformément au marché initial (88). La construction des arcs-boutants avait été commencée, puisque le 5 septembre 1639, le charpentier était payé pour un cintre destiné aux « doubleaux du pilier butant » du côté de monsieur Nivelles, donc au sud (89). La corniche avec une rambarde de fer qui fait le tour du chœur était achevée en 1640-1641 (90). Étant donné la somme reçue par le maçon, il est probable qu'une grande partie de la maçonnerie de l'élévation du chœur était faite. La toiture payée au couvreur Nicolas Collot en 1642 concernait sans doute l'ensemble du chœur (91). Malgré les lacunes de la documentation (92), on peut dire que, à l'exception de la réalisation du nouveau portail et de son porche en 1644-1645, l'église Saint-Pantaléon ne fit l'objet d'aucune grande campagne de travaux architecturaux avant les années 1660.

Le couvrement du chœur (1660-1662)

Au printemps 1660, les marguilliers s'alarmèrent de l'état de l'église : les réparations de la couverture atteignaient une somme importante (93) et des éléments du bâtiment « deperissoient par l'injure du temps ». L'assemblée du 10 mars 1660, tenue devant notaire, décida que les marguilliers feraient « travailler incessamment et le plus promptement que faire se pourra à la couverture et achèvement du cœur et de faire faire un lambris au plafond ». Il faudrait aussi « continuer l'élévation des deux piliers ou sont attachez au-dedans de l'église la chaire et le bureau du marguillier pour faire le clocher (94) et généralement faire tout ce qu'il conviendra faire pour l'avantage de l'église, pour le parachevement de l'église et ouvrages commencez ». Pour financer ces travaux, les marguilliers disposeraient de l'argent de la fabrique et de celui de ses biens ; ils demanderaient la contribution des paroissiens et feraient la quête avec le curé dans la paroisse et ailleurs autant de fois que nécessaire (95). Enfin, pendant le déroulement du chantier, des prêts provenant des fondations d'offices par plusieurs paroissiennes pieuses furent faits aux administrateurs des hôpitaux et de l'aumône générale de la ville de Troyes contre une rente annuelle versée à la fabrique. Le chantier put commencer sur décision de l'assemblée du 20 mai 1660, après une expertise du chœur par les charpentiers Louis Terier et Simon de Barry accompagnés du maçon Didier Bourron (96).



La nef et le chœur vus de la corniche.

(Cliche Daniel I e Néve)

Le 24 mai suivant, un marché était signé avec les charpentiers associés Edme Prieur et Louis Peschat. Il leur fallait abattre la vieille charpente et en descendre les bois, faire la nouvelle charpente « en ramée a demie auvalle suivant et conformément au dessin, plan et mémoire » qu'ils avaient établis et signés, et qui étaient entre les mains des marguilliers, la poser au-dessus de la maçonnerie en tenant compte du lambris de menuiserie qui serait ajouté ensuite ; ils devaient faire également « un pond de bois de charpente » entre les deux premiers piliers du chœur jusqu'au sommet de la charpente de manière à en fermer la partie supérieure tout en l'étayant (97). Le chantier ainsi isolé du reste de l'église par ce « pont » et par le plafond posé en 1558 (98), la vie liturgique pouvait donc continuer. Edme Prieur et Louis Peschat achevèrent leur travail le 31 décembre 1661, date à laquelle ils reçurent sans doute le dernier acompte de la somme de 1 060 livres qui leur fut payée au total.

Cependant, dès le 28 décembre 1661, Pierre Chabouillet et son fils Pierre, menuisiers et sculpteurs associés, passaient marché pour le lambris de la voûte du chœur et ses sculptures (99). Ce lambris devait être « a grain d'orge » raboté sur la face visible, les pièces de bois, jointives, devant être fixées aux chevrons. Deux doubleaux devaient joindre les piliers se faisant vis-à-vis.



Le cul-de-lampe.
(Cliche Daniol Le Nôvé)

Une lierne axiale partant du premier doubleau pour aboutir à la limite du chœur et du transept serait fixée à la « lyerne de la charpente » avec, à son intersection avec le « premier » doubleau, une rose avec un bouton central. Au-dessus du sanctuaire, les Chabouillet devaient faire un cul-de-lampe de sept pieds de large, huit pieds douze pouces de diamètre et de hauteur, encadré par deux anges, des guirlandes de fruits passant entre les sept chérubins qui devaient garnir la console. À la partie inférieure, au-dessous d'un cordon orné de feuilles d'eau, la colombe du Saint-Esprit serait accrochée à des nuages. Ces sculptures devaient être réalisées par les Chabouillet selon le dessin qui leur avait été présenté et qu'ils avaient signé tout comme les marguilliers et les notaires. Le contrat fournissait toutes les dimensions de façon précise, y compris celles des moulures. Les Chabouillet n'avaient pas à faire le travail de charpenterie mais ils devaient aider les charpentiers à fixer le lambris et ses sculptures sur la charpente. Les marguilliers étaient tenus de leur fournir les matériaux nécessaires. Le travail, qui devait être terminé le 1^{er} juin 1662, serait expertisé et payé 360 livres. Le lambris et ses sculptures furent fixés à la charpente par les charpentiers Edme Prieur et Louis Peschat, selon le marché du 1^{er} février 1662, pour 130 livres (100). Les travaux finirent plus tôt que prévu puisque, le 30 mars 1662, les maîtres menuisiers Christophe Terillon et Michel Jubey en firent la réception et les Chabouillet reconnaissent avoir reçu la somme écrite dans le contrat (101). Les peintres Léonard Fouché et Jean Hurant blanchirent le lambris et les piliers du chœur, peignirent et dorèrent les sculptures de la voûte pour 112 livres. Jean Hurant redora une seconde fois « le cul de lampe et la rose attachez au lambris » pour 10 livres 10 sous (102).

Le chœur fut recouvert d'ardoise selon le marché passé le 11 mai 1661 par le couvreur Jean Rouleau. La

réception de son travail, faite par Jean Parrey et François Cailleux, eut lieu le 29 avril 1662 et son salaire fut de 330 livres (103). Enfin, le maître maçon Edme Bourgeois, qui reçut au total 895 livres, travailla sur le chantier jusqu'au 2 août 1662 (104). Bien que les parties hautes du chœur soient encore séparées des parties basses par une cloison (105), il est possible d'affirmer que les travaux architecturaux d'élévation du chœur de l'église Saint-Pantaléon étaient achevés en 1662.

La pose des verrières hautes du chœur

D'une manière générale, sauf exception, la pose des verrières d'un édifice religieux était pratiquement contemporaine de son chantier de construction, les donations ne précédant leur pose que de quelques mois au maximum. Ce fut le cas de celles des baies hautes du chœur de l'église Saint-Pantaléon : les dates de donation qui y sont inscrites s'échelonnent de 1661 à 1665, ce qui recouvre la durée des travaux de l'élévation du chœur et de son aménagement avec la construction de son nouvel autel majeur.

Plusieurs documents d'archives confirment ces observations. C'est ainsi que, lors de l'achat de fer effectué en 1659-1660 auprès des marchands Baillelot pour 134 livres 9 sous, les comptes de la fabrique précisent que le métal était destiné à faire les « grandes bandes des vitres », donc les barlotières (106). Or le serrurier qui façonne et scelle la ferraille d'une verrière est le dernier artisan à intervenir avant sa pose. Un vitrail fut donc posé peu après 1660. Un autre exemple est celui du serrurier Jean Perresson qui reçut 307 livres 18 sous 10 deniers pour « ouvrages par luy faitz de son estat » effectués entre le 6 avril 1661 et le 23 juin 1662. Bien que la nature de son travail ne soit pas indiquée, il est probable que, parmi d'autres choses, il fabriqua la ferraille de plusieurs verrières (107). Les comptes de 1659-1660 mentionnent également la somme de 7 livres 16 sous 6 deniers payée à un verrier anonyme pour « une seuille, une javelle, pour le mastic et pour fournir la première verrière mise » (108). Un peintre verrier était donc en train de poser une verrière. Une minute notariale de l'étude Langlois fournit la date du contrat passé entre les donateurs de la verrière de la baie 101, Jean Hattot et sa sœur Marie, veuve de Étienne Paillot, et la fabrique, soit le 24 janvier 1662, la pose ayant lieu le 12 août suivant (109). Toutes ces indications coïncident avec les inscriptions de trois verrières encore en place, celles des baies 100, 101 et 105.

D'autres vitraux furent posés dans les années qui suivirent la fin du chantier de construction : en 1663-1664, le couvreur Lupprien répara les « paillassons des vitres » (110). Or, dans l'attente d'une vitrerie, une baie était bouchée provisoirement par des pieux entre lesquels on mettait soit du torchis soit des végétaux comme de la paille, formant ainsi paillasson. L'année comptable suivante, 1664-1665, la fabrique payait de la paille et de la ficelle « pour boucher les vitres à faire » (111). Ces



**Le plafond lambrisse
de l'église.**

(Cliche Danie Le Neve)

mentions peuvent concerner les verrières des baies 102 et 106, qui portent la date de 1663, ou encore celle de la baie 104 offerte en 1665. Le vitrail de la baie 103, qui a perdu son inscription, fut très probablement aussi posé pendant cette période.

Les parties hautes du transept et de la nef (1672-1676)

Le bras sud du transept (1672)

La date à laquelle fut prise la décision de poursuivre la construction des parties hautes de l'église Saint-Pantaleon n'est pas connue avec précision. Toutefois, l'importance des achats de pierre par la fabrique à partir du 4 juin 1671 laisse entendre que les marguilliers y pensaient dès cette date (112). Le chantier du bras sud du transept débuta le 4 mai 1672 avec le marché passé avec le maçon Edme Bourgeois (113). Pour un salaire de 1 600 livres payables par acomptes successifs, il devait achever son travail pour la fête de saint Pantaleon, soit le 27 juillet suivant.

Dès le 29 juin, un marché était signé avec Louis Peschat pour la charpente (114) de même type que celle du chœur et à la même hauteur, elle devait être achevée le jour de la Nativité de la Vierge, soit le 8 septembre suivant, pour un salaire de 325 livres payées selon un calendrier déterminé. Le couvreur Claude Parey reçut 290 livres pour la pose d'une toiture en ardoise (115). Enfin, l'achat, pour 26 six livres 17 sous, de paille, d'osier et de pieux, suivi du salaire de 45 livres du « couvreur de paille qui a bousché les places des vitres », indique qu'à la fin de l'exercice comptable, soit à la fin juillet 1672, il n'était pas prévu de poser rapidement les verrières du transept méridional. Effectivement, elles ne le seront qu'en 1675-1676.

Le bras nord du transept (1672-1673)

La décision de faire construire le bras nord du transept identique au bras sud, de même hauteur et même façon que le chœur fut prise par l'assemblée des marguilliers le 8 juin 1672 (116). Le chantier, qui commença le 23 juillet 1672 avec le marché passé avec le maçon Edme Bourgeois selon les mêmes conditions que pour le bras méridional, devait être achevé à la Toussaint suivante, donc le 1^{er} novembre 1672 pour un salaire de 1 400 livres versées au fur et à mesure du travail (117). Celui-ci dura un peu plus longtemps que prévu car ce n'est que le 26 janvier 1673 qu'Edme Bourgeois perçut son dernier acompte, le même jour que le charpentier Louis Peschat (118). Cependant c'est la date de 1672 qui est inscrite sur la corniche de la face occidentale du transept à l'extérieur de l'église. Avant la fin juillet 1673, des fagots de bois blanc furent loués pour 2 livres 2 sous à un certain Soyer pour fermer les trois baies tant qu'elles ne seraient pas pourvues de verrières. Deux d'entre elles, offertes dès 1673, seront posées assez rapidement. La troisième ne le sera qu'en 1675.

La croisée du transept et la nef (1673-1676)

La croisée et la première travée de la nef (1673-1674)

La décision de relier les deux bras du transept entre eux et au chœur fut prise par l'assemblée du 26 février 1673. Si les marguilliers étaient unanimes pour poursuivre la construction de l'église, il n'en restait pas moins que la fabrique manquait de moyens financiers. La question se posa même de savoir s'il serait possible d'entamer les travaux de la nef. Plusieurs possibilités furent évoquées pour trouver l'argent nécessaire à activer

le procès contre les exécuteurs testamentaires de Jean Daustruy et avoir ainsi l'argent qu'il avait légué à la paroisse, reprendre tout ou partie du prêt de 8 000 livres consenti aux Carmélites à titre de constitution de rente au profit de l'église, employer les 300 livres qui avaient été données par le procureur du roi à titre d'augmentation de la fondation de feu monsieur Sorel. L'éventualité d'un emprunt, au cas où les religieuses refuseraient de rembourser l'argent, fut certainement évoquée car Claude Barollet, ancien marguillier, exprima son désaccord pour cette solution (119).

Le 28 février, l'assemblée décida de faire construire un dôme à la croisée du transept par le maçon Edme Bourgeois selon un dessin que les marguilliers avaient fait faire et qui avait suscité l'unanimité ; il n'y manquait que le paraphe du notaire (120). Cependant, des experts consultés ensuite à ce sujet conseillèrent de ne pas construire ce dôme « attendu que ladite église n'estoit pas disposée pour ce faire ». Le 9 avril, pouvoir était donné aux marguilliers de reprendre le chantier en construisant la croisée du transept et la première travée de la nef (121).

Les travaux, qui commencèrent le 3 mai 1673 avec le marché passé avec Edme Bourgeois, devaient être terminés pour la fête de saint Pantaléon, soit le 27 juillet 1673. La suite du chantier n'est pas datée de façon précise. Cependant, il est probable qu'il était suffisamment avancé le 4 avril 1674 pour qu'un contrat puisse être signé avec le charpentier. Ils étaient sûrement achevés le 11 juillet 1674 lorsque le maçon passa marché pour la travée suivante.

Par la convention du 4 avril 1674, le charpentier Louis Peschat s'engagea à faire la charpente de la croisée du transept et de l'ensemble des deux travées de la nef, lorsque l'avancée des travaux de maçonnerie le permettrait. Il lui fallait installer les lucarnes nécessaires et poser à la croisée une « chief percee propre pour monter les matheriaux necessaires pour les reparations d'icelle eglise ». Il était tenu de déposer la vieille charpente ainsi que la grande cloison qui séparait les parties hautes du chœur et de la croisée. Quant au plafond du chœur, pose en 1558, sa démolition fut remise à plus tard pour éviter des frais inutiles dans l'immédiat.

La 2^e travée de la nef et la fin des travaux d'élévation de l'église (1674-1676)

Dès le 8 avril 1674, la décision de terminer la construction des parties hautes de l'église fut prise par l'assemblée des marguilliers. Il fut prévu que le financement de cette dernière phase du chantier utiliserait l'argent dont disposait la paroisse. Si cela ne suffisait pas, les marguilliers pourraient emprunter de l'argent à des personnes de leur choix jusqu'à un plafond de 4 000 livres, constituer des rentes, engager tous les biens de la fabrique (122). Les recettes de la fabrique pour ces deux années provinrent effectivement des diverses possessions de la fabrique, mais aussi des dons effectués par des paroissiens. Ainsi, le 8 octobre 1674, Anne

Riglet, femme de l'avocat du roi au grenier à sel Pierre Maillet, offrit 2 000 livres pour constituer une rente (123). Madame Largentier, exécutrice du testament de feu Nicolas Largentier, donna 1 166 livres 3 sous 9 deniers les 28 avril 1675 et 12 février 1676 (124). Des rentes furent perçues par la fabrique. C'est à ce titre que le lieutenant criminel Christophe Lefebvre et sa sœur Denise versèrent 300 livres en 1673-1674 et l'année suivante (125). Les textes ne précisent pas si les marguilliers constituèrent des rentes avec l'argent donné pour des fondations, comme les 7 000 livres des dames Sorel pour la fondation de la dernière messe tous les jours de l'année à perpétuité et celle de la fête de sainte Marguerite (126), ou encore les 1 500 livres de madame Rose Richard pour la fondation de la messe de saint Pantaléon qui se disait tous les mercredis (127).

Les travaux commencèrent le 11 juillet 1674 à la suite du marché passé avec le maçon Edme Bourgeois qui devait les avoir terminés le 15 août suivant pour un salaire de 950 livres payés selon des acomptes successifs (128).

Maçonnerie et charpente étaient certainement très avancées, voire achevées, le 18 octobre 1674, date à laquelle les menuisiers passèrent marché pour le lambris des voûtes. Les mentions des paiements des artisans dans le registre comptable ne sont pas datées. Il est seulement possible d'affirmer que, entre le début août 1674 et la fin juillet 1675, Edme Bourgeois avait reçu 850 livres « pour le restant du marche fait avec lui » (129) et Louis Peschat 1 000 livres pour la même raison (130). Par ailleurs, pour la couverture de l'église, Pierre Michaud fut payé 474 livres (131).

Le 18 octobre 1674, les menuisiers Antoine et Claude Fournier s'engageaient par contrat à exécuter avant le 1^{er} avril 1675 le lambris de la voûte du transept et de la nef de la même façon que celui du chœur pour la somme de 300 livres. Tous les détails de l'ornementation étaient prévus : des roses avec leur bouton, des culs-de-lampe et, au centre de la croisée du transept, un cadre ovale orné de feuilles de chêne d'où partaient, d'une part, quatre nervures moulurées le joignant à ses quatre piliers et, d'autre part, quatre liernes allant respectivement vers le chœur, vers la nef et vers chacun des bras du transept. Leur travail achevé, les menuisiers devaient aider les charpentiers à fixer le lambris à la charpente. Le dernier acompte de 165 livres leur fut payé le 26 juillet 1675 (132).

Alors que les menuisiers travaillaient encore au lambris de la voûte, le 1^{er} mai 1675, marche fut passé avec le peintre Étienne Fourché pour « blanchir a [la] colle tout le lambry de ladite eglise, tant celuy du cœur, de la nef, que des deux aisles, et y faire des trais et lignes en fasson de voulttes de pierre, relaver l'or du cul de lampe et celuy de la rose dudit cœur, et repasser du blanc ou il y fau[d]ra, et rependre les testes des cherubins dudit cul de lampe, dorer d'or bruny le casdre ovalle que est au milieu de la croisee, scavoir le demy rond qui fait bordure dudit casdre, les glandz et liens dudit casdre, et

d'un pouce de large chacune feuille dudit cadre, et pour le milieu desdites feuilles, sera blanchy a colle, comme aussy dorer le rond de la rose en forme de roue avec la palme, et le laurier, et le rond du milieu, et le fond et pointe de lacite roue blanchy pareillement ». Étienne Fouché devait aussi dorer les bords des roses et peindre un soleil au fond du cadre ovale. Enfin, il lui fallait relaver les statues du grand autel et de la nef, et reblanchir de blanc à colle le bureau des marguilliers. Commencé le premier juillet 1675, le travail, pour lequel il serait payé 200 livres en acomptes successifs, devait être fini un an plus tard.

La construction des parties hautes de l'église s'acheva avec deux quittances datées de février 1676 : le 19, le charpentier Louis Peschat reconnaissait avoir reçu 1 000 livres en plusieurs fois ; deux jours plus tard, le 21, le maçon reconnaissait à son tour avoir été payé 850 livres, ce qui s'ajoutant aux 100 livres qu'il avait déjà reçues (133), correspond aux 950 prévues par le contrat du 3 mai 1673 (134).

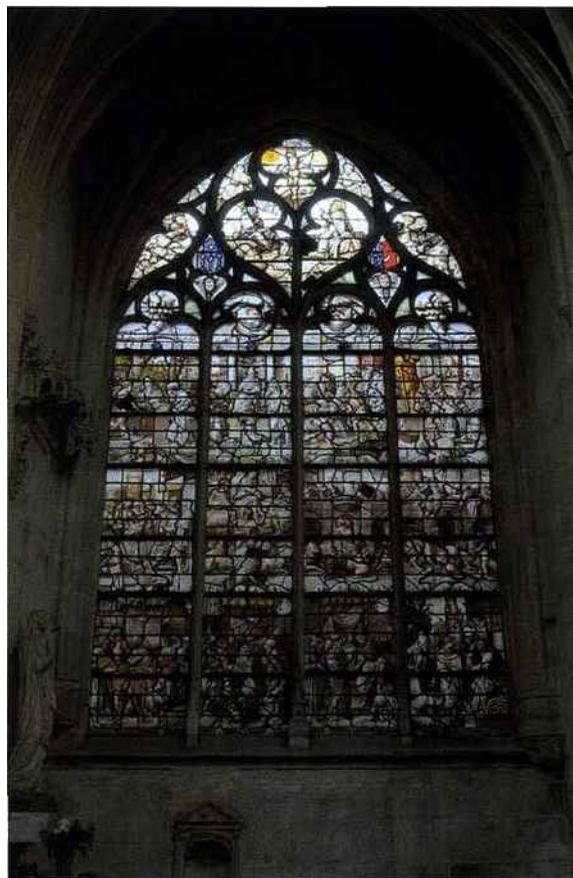
La pose des verrières

Les baies hautes du transept et de la nef ont probablement toutes été vitrées par des verrières historiées (135). Certaines, qui nous sont parvenues, sont pourvues d'inscriptions de donation et de datation. D'autres, détruites, ont été remplacées par une vitrerie incolore losangée, mais la documentation d'archives permet parfois de connaître la date de donation de la verrière initiale. Il est ainsi possible de dire que, sur les six verrières du transept, seules deux ont été offertes en 1673, quelques mois après la fin du chantier. Les autres, ainsi que quatre verrières de la nef ont été données entre 1674 et 1676, soit pendant la construction des parties hautes de la nef. La verrière de la baie 113 porte une inscription la datant de 1692, mais les archives permettent de savoir que la verrière initiale avait été offerte en 1676 (136). La vitrerie du transept et de la nef a pratiquement été contemporaine du chantier de construction de la nef.

La façade de l'église aux XVII^e et XVIII^e siècles

La façade occidentale de l'église Saint-Pantaléon a subi diverses transformations au cours de la construction de l'église. D'abord « oblique » par rapport aux murs gouttereaux, elle leur fut ensuite perpendiculaire lors de la reconstruction postérieure à l'incendie de 1524. Les nouvelles acquisitions de terrain faites par les marguilliers en 1547 leur permirent très probablement de construire un porche devant la porte de l'église, porche en pan de bois recouvert d'ardoise (137). Si le porche fut embelli au XVII^e siècle, ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la façade prit son aspect actuel.

Le portail et son porche firent l'objet de travaux importants après un orage de grêle qui causa de nombreux dégâts en 1644-1645. Non seulement la vitre « au dessus du grand portail » fut réparée par le peintre



Vue globale de la verrière de saint Daniel.

(Cliche Daniel I B Neve)

verrier Jubrien, « vitrier ordinaire de l'église » (138) mais le porche fut reconstruit. Le charpentier Peschat y travailla (139). Le menuisier Chauveron fournit des bois neufs et des planches de chêne pour le voligeage qu'il effectua, et le couvreur Nicolas Collot posa une toiture en ardoise (140). Surtout, le grand portail reçut une ornementation nouvelle. Le sculpteur Vauthier l'aîné y réalisa des « ouvrages de sculpture » pour lesquels il reçut 25 livres 5 sous (141) et le sculpteur Claude Bauger exécuta pour 6 livres une statue de la Vierge qui fut « posée sur le grand portail ». Jean Hurant peignit ce décor et en grisa le « cartouche » (142).

La façade était dans un état déplorable en 1664 puisqu'elle fut étayée pour en éviter la chute (143). En 1670, le maçon Edme Bourgeois refit et rehaussa les murailles de part et d'autre de la grande porte (144). Il est probable que d'autres aménagements y furent faits lors de l'élévation de la deuxième travée de la nef entre 1674 et 1676, comme en témoigne le don par Nicolas Dare d'une verrière pour la baie située au-dessus du grand portail (145). Il faudra attendre ensuite presque un siècle pour que le porche soit transformé en une travée supplémentaire de la nef et la façade complètement refaite.

La façade de l'église était de nouveau en mauvais état à la fin du XVI^e siècle puisque, en 1699-1700, le

charpentier Edme Peschat etayait le grand portail (146) En 1701 1702, l'architecte Prijuau établit un plan, un mémoire et une estimation des travaux à faire (147) Huit ans plus tard, le maître maçon Simon Dumet faisait des réparations au portail (148) Quelques années après, en 1714, de la pierre de Tonnerre était achetée à plusieurs reprises pour le couronnement du portail et, le 9 février 1714, le maître maçon recevait un acompte de 100 livres sur les travaux qu'il y avait faits (149) En particulier, il avait sculpté deux grandes consoles avec deux vases et la croix (150)

Ce n'est qu'en 1731 que commença le chantier de construction de la travée supplémentaire de la nef et du nouveau portail (151) La première tranche dura cinq ans Le 19 août 1731, le charpentier Dorsemaine avait déjà étayé à plusieurs reprises (152) et le 21 novembre suivant, le maître maçon Milony reçut 842 livres 1 sou 6 deniers pour avoir creusé et monté les fondations des murs latéraux, élevé ces murs d'environ huit pieds au-dessus du sol (153) Les piliers au niveau de l'ancienne façade furent repris et couverts en novembre 1732 grâce aux matériaux fournis par le marchand Nivellet (154) Les travaux de maçonnerie se poursuivirent Milony fut payé 46 livres le 19 novembre 1732, 150 le 22 mai 1733 et 100 le 2 juillet 1733 (155) La façade fut alors commencée, ce qui donna un surcroît de travail au maçon auquel il fut accordé un dédommagement de 85 livres 10 sous le 13 mai 1735 Le 14 mai, après le toise effectuée par des artisans de l'évêque contemporain, Jacques Benigne Bossuet, Milony reçut 1 373 livres pour le « solde de tous ses ouvrages audit portail depuis le rays de chaussée jusque à l'élevation ou il est actuellement » (156) et, pour le travail de ses artisans, il fut donné 665 livres à l'évêque (157) Les parties basses de la nouvelle travée et de la façade étaient donc achevées Recouvert d'un plancher et d'une toiture, le chantier fut pratiquement abandonné jusqu'en 1744 (158)

La deuxième tranche de travaux dura deux ans La construction des parties hautes de la nouvelle travée et de la façade nécessita l'achat de matériaux en quantités considérables 2 939 livres 16 sous 6 deniers de pierre et 1 055 livres 13 sous 9 deniers de bois, pour ne prendre que deux exemples (159) Le maçon Cornet fut payé 2 254 livres au total (160) Le salaire du charpentier Dauvet monta à 774 livres, celui du couvreur à 99 livres (161) Une voûte en lattis identique à celle du reste de l'église fut installée par le sculpteur Herluisson (162) Des paillassons furent achetées, sans doute pour boucher les baies dans l'attente d'une vitrerie (163) L'église fut nettoyée par le couvreur (164) et l'on répara les bancs fracassés par les chutes de pierres (165) Un nouvel orgue fut posé dans cette travée au-dessus de la porte d'entrée (166) Le dessin de son buffet avait été réalisé des 1742-1743 par Herluisson pour 30 livres (167) Les orgues elles-mêmes furent l'œuvre du facteur Mangin qui reçut 8 000 livres en acomptes successifs entre 1744 et 1750 La réception en fut faite par Cochin facteur d'orgues à Châlons (168) Ces orgues seront démantelées en 1794 lors de la Révolution (169)

Conclusion

La construction de l'église Saint-Pantaleon, commencée vers 1507, s'est achevée en 1745 et a donc duré environ deux siècles et demi Elle s'est déroulée en deux étapes bien distinctes La première, celle des parties basses, a eu lieu pendant la première moitié du XVI^e siècle avec une interruption au moment de l'incendie de 1524 Elle a bénéficié d'un contexte favorable à l'activité artistique stabilité de la vie municipale, essor de la vie économique en particulier marchande, présence d'argent ne pouvant être investi en l'absence de création de biens de production nouveaux à Troyes L'arrêt des travaux dans le dernier tiers du XVI^e siècle correspond à une crise économique qui n'est pas propre à Troyes, à laquelle s'ajoutent les difficultés dues à la montée de la Réforme Les guerres religieuses et civiles n'ont pas permis la reprise du chantier avant le règne de Louis XIII Si une reconstruction spirituelle dans la ligne des décisions du concile de Trente put se mettre en place dans le pays, il n'en reste pas moins que la situation économique fut très mauvaise au XVII^e siècle, tant sous le règne de Louis XIII que sous celui de Louis XIV C'est à une pauvreté générale qu'il faut attribuer les arrêts du chantier de l'église de 1641 à 1660 pour l'élevation du chœur, de 1662 à 1672 pour celle du transept et de la nef De même, lorsque, en 1664, les marguilliers se rendirent compte que la couverture du chœur et certains éléments du clocher étaient defectueux, ils se plaignirent d'avoir des dettes envers les ouvriers et décidèrent de nouveaux emprunts C'est sans doute aussi la raison de la détérioration progressive de la façade et, par suite, du retard dans l'achèvement de la construction au XVIII^e siècle

Cependant, si le nombre des pauvres était impressionnant à Troyes au XVI^e siècle certains marchands et officiers royaux vivaient grand train et donnaient à la paroisse des sommes souvent considérables mais pour fonder des offices plus que pour aider le chantier de construction de l'édifice (170), sommes que la fabrique plaçait parfois en rentes Ainsi, contrairement à la première moitié du XVI^e siècle où l'élite sociale constituée également de marchands et d'officiers royaux pratiquait le mécénat, elle ne participe plus directement à la construction de l'église au XVII^e siècle Il est vrai que ce ne sont plus les mêmes familles qui la constituent Les grandes familles bourgeoises du XVI^e siècle, les Dorigny, les Hennequin, les Mole, ont vu leurs membres partir à Paris et ont laissé la place à une nouvelle bourgeoisie, celle des Daultruy des Jourdain, des Nevelet et des Sorel, pour ne prendre que quelques exemples au XVII^e siècle Si les premiers ont offert les vitraux des parties basses de Saint-Pantaleon, les seconds offrent ceux des parties hautes, souvent considérés comme décadents par la critique C'est méconnaître les changements qui ont affecté les sensibilités Le XVI^e siècle recherchait l'intimité, le XVII^e recherche la lumière On lui doit la clarté merveilleuse de l'église □

L'auteure Danielle Minois, spécialiste du vitrail, a publié *Le vitrail à Troyes*, aux PUPS en 2005